

Communiqué de presse du 23 août 2022

## **Nouveau modèle d'assurance de base : médicaments génériques remboursés sans franchise**

**Le Groupe Mutuel lance PrimaFlex, un modèle alternatif d'assurance de base unique en Suisse. Les assurés pourront non seulement y choisir librement le premier point de contact – médecin de famille, télémédecine ou pharmacie – en fonction de la situation, mais aussi obtenir des prestations de prévention et les médicaments génériques sans payer de franchise.**

Comme son nom l'indique, une assurance-maladie couvre les frais en cas de maladie. Mais ne serait-il pas préférable de ne pas tomber malade du tout ? Jusqu'à présent, l'assurance de base n'incluait pas le soutien à la prévention. Avec le nouveau modèle alternatif AOS PrimaFlex du Groupe Mutuel, introduit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les choses vont changer.

« Nous ne souhaitons pas être uniquement une assurance-maladie, mais aussi un partenaire qui aide nos clients à mener une vie saine. Avec PrimaFlex, nous leur offrons la possibilité de prendre soin de leur santé de manière responsable », déclare Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel.

### **Prévention et génériques sans franchise**

PrimaFlex inclura certaines prestations de prévention de maladies à forte prévalence, notamment le dépistage du cancer du sein, qui ne seront pas soumises au paiement de la franchise. Comme tous les cantons ne disposent pas d'un programme gratuit de dépistage du cancer du sein, le modèle PrimaFlex permettra à toutes les femmes assurées d'y recourir sans frais. « La santé ne doit pas dépendre du canton de résidence. Mais notre partenaire de télémédecine incitera aussi à participer aux programmes cantonaux existants, car ceux-ci ne sont utilisés qu'à 50% de leur capacité », explique Jérôme Mariéthoz, directeur Santé et Prévoyance – Clients Privés du Groupe Mutuel.

De plus, la franchise ne s'appliquera pas à l'achat de médicaments génériques dans le cadre de PrimaFlex. Les génériques sont jusqu'à 70% moins chers que les préparations originales, mais leur part d'utilisation n'est que de 37% en Suisse. « En intégrant les médicaments génériques dans PrimaFlex, nous souhaitons augmenter leur diffusion, soulager les assurés des coûts de franchise pour les médicaments et contribuer en même temps à réduire les coûts de la santé », explique Thomas Boyer.

### **Choisir le premier point de contact**

Dans pratiquement tous les modèles alternatifs d'assurance de base sur le marché, les assurés doivent contacter une instance définie préalablement de manière fixe telle qu'un médecin de famille ou la télémédecine. Toutefois, selon la situation, par exemple en cas de problèmes de santé en déplacement ou au milieu de la nuit, un premier point de contact différent peut faciliter la vie du patient. Avec PrimaFlex, les assurés pourront choisir leur premier point de contact de manière flexible et, selon leurs besoins, se rendre chez leur médecin de famille, appeler le centre de télémédecine de Medgate ou demander conseil dans l'une des 400 pharmacies partenaires. Si nécessaire, les pharmacies pourront également proposer des tests gratuits, par exemple pour détecter un risque de diabète.



**Personne de contact pour les médias**

Loïc Mühlemann, Responsable Communication

Tél. 058 758 32 49, Mobile 079 797 86 69, [lmuehlemann@groupemutuel.ch](mailto:lmuehlemann@groupemutuel.ch)

**À propos du Groupe Mutuel**

Avec plus de 2700 collaboratrices et collaborateurs répartis dans toute la Suisse, le Groupe Mutuel est au service de 1,3 million de clients individuels et de 27 000 entreprises.

Seul assureur global de Suisse, le Groupe Mutuel se positionne comme le partenaire de référence dans le domaine de la santé et de la prévoyance pour les clients privés et les entreprises. Son chiffre d'affaires dépasse les 5,4 milliards de francs. Grâce à des solutions adaptées à chacun, dans l'assurance de base (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), il figure au 3ème rang des assureurs santé en Suisse. Le Groupe Mutuel propose également une palette de produits complète dans la prévoyance individuelle et les assurances de patrimoine. L'assureur basé à Martigny offre aux entreprises de toutes tailles des solutions pour la perte de gain maladie, l'assurance-accidents (LAA) ainsi que la prévoyance professionnelle (LPP). Dans le domaine des assurances santé pour entreprises, le Groupe Mutuel se situe au 5ème rang national.